

Questions orales

de gens auront la possibilité d'accroître leurs gains parce que le nouveau régime sera basé sur un critère beaucoup plus réaliste, soit le nombre d'heures travaillées.

Mais pour répondre à la véritable question du député, pas à son préambule, parce que ce qu'il y dit est faux, le fait est que l'argent ira d'abord dans un fonds de réserve qui servira à stabiliser le montant des cotisations en cas de récession. Cela vise à éviter aux travailleurs d'être frappés comme ils l'ont été au cours de la dernière récession. Donc, dans pareille situation, ce fonds évitera la hausse des cotisations. Avec cette mesure, nous réduisons les coûts pour les employés et pour les employeurs, ce qui devrait stimuler la création d'emplois. Nous utiliserons 800 millions de dollars de prestations pour aider les gens à réintégrer le marché du travail.

• (1420)

Cela renvoie directement à l'objectif fondamental de notre mesure, qui est de donner aux Canadiens la possibilité de trouver un véritable emploi.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, quand le ministre parle de retourner les Canadiens au travail, on ne peut pas oublier que, depuis plus de deux ans, ce gouvernement est au pouvoir et n'a rien fait, mais absolument rien fait, pour ramener les Canadiens au travail, sinon de couper chez les pauvres gens et de couper chez les chômeurs. C'est ça qui est arrivé.

Le ministre ne peut pas nier, alors que le niveau d'emploi n'a pratiquement pas bougé au Canada, et compte tenu des coupures énormes qu'il inflige au Régime d'assurance-chômage, est-ce que le ministre admettra que, loin de redonner ce qu'il appelle la dignité du travail aux Canadiens, ce qu'il fait plutôt, il leur tape dessus, il les pousse vers l'aide sociale et il les condamne à la misère? C'est ça, son projet.

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, le pauvre député s'est embrouillé dans la pire série d'exagérations qu'il m'ait été donné d'entendre depuis longtemps.

Comme le député le sait très bien, ou devrait le savoir, le fait est que depuis notre arrivée au pouvoir, près de 500 000 emplois permanents ont été créés. Le taux de chômage est passé de plus de 11 p. 100 à 9,4 p. 100. Au Québec seulement, 119 000 nouveaux emplois ont été créés.

Comme nous le savons tous, l'un des principaux éléments du programme, c'est que, en plus d'aider les travailleurs à s'adapter au marché de l'emploi, en ayant la possibilité d'acquérir les compétences dont ils ont besoin, il créera entre 100 000 et 150 000 emplois de plus, dont 40 000 au Québec. Il vaut la peine de se battre pour 40 000 emplois, et c'est ce que nous faisons. J'aimerais que le député nous appuie dans notre combat.

[Français]

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines. À l'aide des coupures de février 1994 et de celles de la présente réforme, le ministre, après avoir fait rembourser par les travailleurs et les entreprises six milliards de dollars sur le compte engagés à cause de la récession, va dégager, d'ici la fin de 1996, un surplus de cinq milliards de dollars. C'est une ponction très considérable. Ce surplus, pourtant, ne sera pas mis de côté, mais plutôt fera partie des revenus courants du gouvernement fédéral et réduira le déficit du fédéral de cinq milliards de dollars.

Doit-on comprendre de la réforme de l'assurance-chômage que le gouvernement entend réduire son déficit non pas en administrant de façon plus saine le gouvernement fédéral, mais plutôt en diminuant davantage de deux milliards de dollars de plus les bénéfices aux chômeurs?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, le compte d'assurance-chômage est encore déficitaire à l'heure actuelle. On a laissé son déficit atteindre les six milliards de dollars au cours de la dernière récession, faute d'avoir prévu une réserve pour compenser.

Le pire, c'est que le gouvernement précédent a haussé en même temps les contributions, les faisant passer de 2,05 \$ environ à près de 3 \$, soit une augmentation de 50 p. 100 au moment même où l'économie entrait en récession, ce qui n'a fait qu'aggraver la récession.

Cela devrait nous servir de leçon. Il ne faut pas mettre les travailleurs canadiens dans une situation où l'on retire tout à coup de l'argent de l'économie alors que le contraire s'impose, en fait. Un des principes fondamentaux de ce programme national est d'être anticyclique, c'est-à-dire qu'on réinvestit en période de vaches maigres et qu'on se fait une réserve de l'excédent en période de vaches grasses.

• (1425)

Nous avons appris notre leçon. Nous prévoyons un fonds de réserve de façon à pouvoir stabiliser les cotisations. Ainsi, nous n'aurons pas à hausser les cotisations lorsque l'économie éprouve des difficultés, ni à financer l'économie par le déficit; nous pourrions nous assurer de réinvestir l'argent dans l'économie afin de préserver les emplois des travailleurs canadiens.

[Français]

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, le fait est que, avec le niveau des surplus actuels et le maintien du niveau des cotisations, les travailleurs ne pourront jamais toucher ce surplus, qui ne servira qu'à combler le déficit.

Comme les cotisations et prestations du Régime d'assurance-chômage font partie des revenus et dépenses du gouvernement, le ministre reconnaît-il que la réserve qu'il dit vouloir constituer pour parer à une récession n'est qu'une fiction comptable et que